

LE DUCHET

PRÉNOVEL - NANCHEZ

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : 2 quartier les Pessettes- 39150 Prénovel Nanchez

COORDONNEES GPS : L : 46°30'41,54"N / I : 5°50'17,87"E

ALTITUDE : 950m

REFERENCES CADASTRALES : Section 442 ZA parcelles 532, 544 et 545

SURFACE DE LA PARCELLE : 5 265m²

ZONAGE PLU : sans objet PLUi en cours d'élaboration

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Centre DUCHET (centre de vacances et de loisirs, classes de découverte, et accueil de groupe)

OCCUPATION : permanente

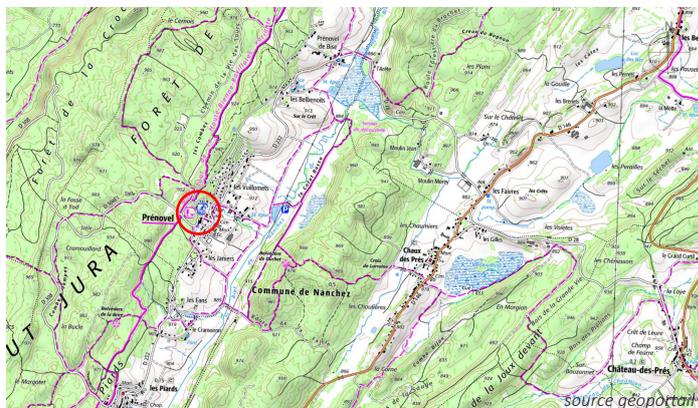
SURFACE : capacité de 48 chambres de 2 à 4 lits.

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : non renseigné

MAITRISE D'OUVRAGE : syndicat mixte Prénovel-les Piards

CALENDRIER : 1977- extension en 1994, rénovation en 2001.



PRÉSENTATION

SITE

Le projet se situe à l'entrée du village-centre de Prénovel, dans une combe caractéristique du Grandvaux, porte du Haut-Jura. Une initiative locale (syndicat mixte Prénovel/Les Piards) est à l'origine de sa création.

Le projet, destiné à accueillir des familles et groupes se compose de deux bâtiments d'hébergement orientés coteau et combe, complété du volume du restaurant et terrasse panoramique orientée vers la combe, à l'est et au sud.

Construit sur une parcelle communale, le centre est adossé au versant du coteau forestier.

Encore en activité et classé 3*, le centre n'a cessé d'être agrandi et modifié pour répondre aux nouvelles demandes (salles d'activités, spa, piscine...) et normes.

Les contraintes du site (nature du sol, topographie, petite parcelle longue, proximité de la RD, etc.), la conservation de la voie d'accès pèsent lourdement sur les transformations successives et privent le bâtiment d'espaces extérieurs contigus.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le centre Duchet est adossé au coteau en limite du village de Prénoval sur une parcelle très linéaire. La topographie et les proportions de la parcelle ont orienté :

- les extensions successives au nord pour des hébergements puis au sud pour la piscine et la zone « remise en forme ».
- la conception sur sous-sol partiellement enterré et la conservation de la rue en limite est privent le bâtiment de terrain naturel.

ASPECT ARCHITECTURAL

Le bâtiment d'origine se compose de deux volumes simples, couverts d'une toiture monopan reliés par le volume en terrasse du restaurant. La faible hauteur, la composition en bandes horizontales (terrasse filante, socle hermétique, bardage bois des combles perdus) accentuent le caractère « architecture de sports d'hiver » assez élégant.

Les extensions successives et les ajouts d'auvents ont lourdement modifié les proportions et complexifié le bâtiment. Le percement de baies en sous-sol a supprimé l'effet de socle. Ces évolutions mal maîtrisées posent des problèmes esthétiques, techniques (racordements de toiture) et fonctionnels (discontinuité des circulations horizontales).

La multiplication des matériaux et des couleurs (toitures, façades, menuiseries) et le remplacement des couleurs d'origine par des teintes peu adaptées accentuent la complexité du bâtiment .

ORGANISATION INTERIEURE

Le centre de vacances actuel résulte de plusieurs extensions et évolutions au fil du temps. Il en résulte que la répartition et la distribution des espaces manquent d'organisation. Les espaces communs sont répartis à tous les niveaux, les logements dans les niveaux supérieurs, les services en sous-sol. Les liaisons ne sont pas directes (desserte de la salle de remise en forme par la salle à manger, passage par le sous-sol pour aller vers l'aile nord, salles de réunion en sous-sol...).

ETAT SANITAIRE

A l'exception de petits problèmes d'étanchéité en toitures (dus à leur complexité), le bâtiment est en parfait état sanitaire.

EVOLUTION

Les extensions ont progressivement enrobé les volumes d'origine en s'adaptant aux contraintes physiques et financières..

1. La construction de l'aile nord apporte un décrochement supplémentaire.
2. La construction du secteur bien-être (remise en forme et piscine découverte) au sud a obligé à reprendre les toitures.
3. D'autres travaux ont modifié le bâtiment pour améliorer son fonctionnement : l'ajout de toiture et d'auvent le long du restaurant, l'aménagement de salles en sous-sol.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment d'origine est un exemple de l'architecture « des sports d'hiver » des années 70 qui a été lourdement modifié.
2. Le maître d'oeuvre et le gestionnaire réfléchissent à une dernière évolution : la construction d'une piscine couverte, l'accessibilité du bâtiment et la rénovation thermique du centre de vacances. Il est recommandé de profiter de ces travaux pour simplifier et améliorer l'aspect du bâtiment en lui restituant une identité architecturale et une lecture évidente des volumes.
3. L'intégration de l'aménagement des abords dans la réflexion d'ensemble et et l'éventuel déplacement de la circulation automobile seraient un plus. Le bâtiment étant dissocié du départ des pistes, la circulation piétonne est importante et dangereuse.



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 28 juin 2019

Documents : plans des niveaux, cartes postales anciennes (Delcampe).